

Conférence de presse conjointe de M. François Mitterrand, Président de la République, de M. Abdou Diouf, Président du Sénégal et de Sir Anerood Jugnauth, Premier ministre de l'Ile Maurice, à l'issue du Sommet de la francophonie, notamment sur le soutien au processus de démocratisation, l'aide aux pays en voie de développement et la valorisation de la langue française, Paris, le 21 novembre 1991.

Mesdames et messieurs,

- Comme vous le savez, cette conférence de presse a lieu à l'issue du quatrième Sommet de la francophonie, c'est-à-dire des chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun l'usage du français. Ces travaux sont clos et nous pouvons vous en rendre compte. Je le ferai en dressant un rapide premier bilan d'ensemble en compagnie du Président Abdou Diouf, Président du Sénégal, qui avait accueilli le troisième Sommet à Dakar et de Sir Jugnauth, Premier ministre de l'Ile Maurice qui accueillera le cinquième Sommet en 1993.

- Inutile de vous rappeler les événements qui se sont déroulés depuis le Sommet de Dakar, en Afrique, en Europe et au Proche-Orient. Il a été débattu de beaucoup de ces questions. On a parlé de la situation à Haïti - le Président Aristide était avec nous -, du rôle des Nations unies dans la société internationale, du Liban, du Moyen-Orient et, bien entendu, du sous-développement, de la détérioration des termes de l'échange, des matières premières, des télécommunications.

- On peut dire que ce Sommet a été celui de l'élargissement et de la maturité. A Québec déjà, puis à Dakar, de nouveaux membres s'étaient joints à nous. Cette fois-ci sont venus le Cambodge, la Roumanie, la Bulgarie - signe de la vitalité et du rayonnement de la francophonie - qui ont complété à quarante-sept le nombre de pays participants. Bien entendu, l'Afrique et les relations traditionnelles qui nous unissent restent le pilier de la francophonie.

Ont été arrêtés des programmes importants. Je les énumère très rapidement : le programme de soutien au processus de démocratisation £ un plan pour l'environnement, conforme aux propositions faites à Tunis par les ministres de l'environnement £ TV5 en Afrique, projet essentiel auquel tous tiennent, qui naturellement n'est que l'un des volets de notre action dans le domaine audiovisuel £ les crédits affectés au fonds de soutien à la production d'images du Sud, de l'agence de coopération culturelle et technique, seront fortement augmentés.

- On a décidé de simplifier les institutions, d'améliorer les méthodes de programmation.

- En vous reportant au texte, vous verrez que tout cela est exprimé clairement, d'une façon plus complète.

- L'agence technique, AUPELF-UREF, est confirmée dans ses missions. Dans le même esprit qui

a été - je crois pouvoir le dire - un excellent esprit, ont été prises des décisions indispensables à la mise en oeuvre effective d'un certain nombre de principes affirmés depuis deux ans, après le Sommet de Dakar, dont le suivi a été assuré par le Président Diouf, ses collaborateurs et les comités désignés à cet effet. On a décidé le resserrement des programmes, l'augmentation progressive jusqu'à soixante-dix pour cent de la part des crédits "déliés" c'est-à-dire dont l'affectation n'est pas fixée a priori, et aussi élaboré la concertation de projets communs de plus en plus nombreux, et approfondi le dialogue engagé : soutien aux projets régionaux, développement des échanges Sud - Sud et surtout, puisque c'est notre raison d'être, développement de la langue française enrichie des apports venus des autres pays. L'usage du français, de leur langue nationale, tout cela compose un paysage qui nous permet de dire en conclusion de ce quatrième Sommet que l'initiative que nous avons prise, notamment avec le Président Diouf en 1986 lors du premier Sommet de Paris, révèle, cinq ans après, son extrême utilité pour chacun des participants. Maintenant, mesdames et messieurs, je suis à votre disposition, ainsi que mes deux collègues, pour répondre à vos questions.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez longuement souligné le point sur la démocratisation, et dans votre discours vous avez parlé notamment du rythme que chacun des Etats pouvait impliquer à son processus. Je voudrais vous interroger précisément sur le Zaïre dont le Président Mobutu n'a pas été représenté et qui devait abriter ce Sommet. Quelle est l'appréciation que vous avez du rythme qui est pris par le Zaïre dans son processus de démocratisation ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que ce soit tout à fait exact, car le Zaïre était représenté. Simplement, en raison de la situation incertaine qui s'est créée quant à la représentation de l'exécutif, un accord s'est fait pour que ce soit le ministre des affaires étrangères qui participe aux débats. Il a participé à tous nos travaux £ donc c'est une information qu'il faut corriger. Quant au processus interne au Zaïre, je n'ai pas à intervenir dans cette affaire. C'est du domaine de la politique intérieure et de la responsabilité des Zaïrois. Nous connaissons tous la situation : des partis d'opposition, un état de désordre qui s'est créé, très grave, non seulement à Kinshasa, mais dans plusieurs villes du Zaïre, des tentatives avortées, peut-être réussies un jour prochain, et la constitution d'un gouvernement par le Président Mobutu qui continue d'être le chef de l'Etat. Voilà ce que je constate. J'espère que finalement, la solution qui sera trouvée le sera, dans la paix civile, avec l'instauration d'un système démocratique. Je n'ai pas d'autres choses à dire £ j'exprime un voeu, mais il appartient aux Zaïrois de savoir ce qu'ils voudront faire. On a pu constater depuis la Baule, en tout cas depuis Dakar, de multiples évolutions, certaines même radicales, dans ce sens-là.

- Quand vous me posez la question : "que chacun des pays détermine son rythme", vous n'imaginez pas que je vais dicter la manière de se conduire en observant, avec une règle à la main, de quelle manière on pourrait frapper sur des doigts pour dire : "mais vous auriez déjà dû le faire, il faut aller plus vite". Non, ce n'est pas du tout le rôle de la France. On a montré une direction, nous ne sommes pas le seul pays d'ailleurs dans cet ensemble qui ait fait un choix démocratique depuis longtemps et nous ne sommes pas non plus les seuls à penser qu'il faut agir ainsi, à la fois être ferme dans la mise en place d'institutions répondant aux principes que nous avons définis, et d'autre part laisser comme il convient aux peuples en question le soin de déterminer eux-mêmes la manière de faire.

- LE PRESIDENT DIOUF.- Monsieur le Président, ce que je peux dire, c'est que le Sénégal s'est impliqué dans ce qui se passe actuellement au Zaïre, comme pays ami, non pas qu'il veuille s'ingérer dans les affaires intérieures d'un autre pays, mais parce qu'il veut aider à trouver des solutions conformes à l'esprit démocratique dont nous avons parlé. Depuis quelques jours, un de mes ministres d'Etat est en train de prendre des contacts avec le pouvoir et avec l'opposition. A mon arrivée à Paris, il est venu rapidement me rendre compte de ce qu'il avait fait, des progrès accomplis dans la décantation de la situation et je l'ai renvoyé de nouveau pour peaufiner son travail, et je crois qu'il est arrivé à des résultats assez convaincants qui peuvent me permettre de me rendre moi-même au Zaïre à partir de demain. Je pars cet après-midi sur Dakar, et demain

matin je compte me rendre au Zaïre pour voir dans quelle mesure nous pouvons donner un coup de pouce pour que le dialogue entre le pouvoir et l'opposition puisse repartir sur des bases saines.\

QUESTION.- Vous avez dit : "Sommet de la maturité et de l'élargissement". En ce qui concerne l'élargissement aux pays de l'Est et aux pays d'Asie, est-ce que cette ouverture a été bien comprise, bien acceptée de la part de nos amis d'Afrique francophone ? Il n'y a pas eu un certain nombre de questions, d'inquiétudes qui s'étaient déjà manifestées à d'autres occasions concernant éventuellement, pour être plus précis dans ma question, des transferts d'aides et de fonds de soutien aux pays de l'Est au détriment de l'Afrique ?

- LE PRESIDENT.- J'ai l'impression que vous êtes beaucoup mieux informé que moi, puisque je n'ai rien entendu dire depuis trois jours à ce sujet, par personne. J'ai reçu au cours de conversations bilatérales quatorze chefs d'Etat et de gouvernement. J'ai participé aux séances plénières d'avant-hier et de ce matin. Bien entendu, vous êtes plus à l'affût que moi de ces choses, et peut-être pourriez-vous m'apprendre, en effet, des sources de désaccord qui, jusqu'ici, ont été ignorées de moi. Vous dites par allusion £ puisque vous savez, dites-moi. En tout cas personne n'a fait la moindre observation sur la présence de la Roumanie et de la Bulgarie, sinon pour s'en réjouir.\

QUESTION.- La Libye n'est certes pas un pays francophone, mais elle pèse parfois d'un poids un peu lourd dans certaines régions d'Afrique. Je voudrais vous demander : où en est-on aujourd'hui de la coordination des sanctions contre la Libye, au moment où on apprend qu'un haut responsable libyen est en visite privée à Paris ?

- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que vous voulez dire par-là ? Entre cette visite privée et la question d'ordre général que vous me posez, il y a encore là, il me semble, une sorte de sous-entendu.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez annoncé ou laissé entendre que dès lundi on aurait du nouveau en matière de coordination internationale contre la Libye, alors je voudrais savoir si on a avancé ?

- LE PRESIDENT.- Quand j'ai dit lundi, c'est parce que c'était ce qui avait été estimé par le Président Bush et par M. Major, dans une conversation avec moi. Il semble que cela prenne un peu plus de temps, mais je réfléchissais l'opinion de mes deux partenaires qui se trouvent mêlés pour un autre attentat, un événement du même ordre.

- En ce qui concerne la personnalité privée, je suppose qu'il y a quand même quelques Libyens qui sont actuellement en France, il n'y a pas eu d'interdiction pour eux. D'ailleurs, c'est en venant ici que j'ai appris qu'il y avait une personnalité libyenne, je ne sais pas d'ailleurs quel est son nom, ni quel est son rang. Peut-être se trouve-t-elle à Paris pour faire soit des achats personnels, soit pour rencontrer tel ou tel de ses amis. Ce que je puis vous dire c'est qu'aucune personnalité officielle française n'a été en quoi que ce soit mêlée à ce voyage.

- Pour le reste, sur le fond, c'est différent. Il y a eu deux informations judiciaires, l'une concernant l'explosion criminelle de l'avion à Lockerbie sur le territoire du Royaume-Uni et d'autre part l'explosion également d'origine criminelle sans aucun doute, de l'avion d'UTA qui a explosé au-dessus du Niger. Ce sont deux procédures judiciaires naturellement différentes en raison de la législation de nos pays. Moi, je n'ai suivi que de l'extérieur la manière de faire des juges d'instruction qui ont eu affaire avec l'affaire de Lockerbie. En revanche, j'ai pu suivre d'assez près l'évolution de l'enquête sur l'affaire de l'avion d'UTA puisque, à diverses reprises le juge d'instruction a demandé au ministère des affaires étrangères de lui communiquer des informations ou de faciliter ses démarches. Elles ont d'ailleurs été scrupuleusement respectées et le juge d'instruction a vu sa tâche constamment facilitée par les pouvoirs publics.

- Mais les principes judiciaires en France sont d'un certain ordre. Moi, par exemple, il ne m'a pas été rendu compte et on n'avait pas à me rendre compte, de l'état du dossier d'instruction. M. Bruguière qui est un magistrat de très grande qualité, d'une très grande capacité de travail, et courageux en plus, a mené son action dans le cadre de nos lois et le juge d'instruction est maître de ses décisions, de son information, de ses conclusions. Ses conclusions, on commence de les connaître, mais je le répète, il n'y a pas de circuit judiciaire par le pouvoir exécutif avant des inculpations, et certaines d'entre elles sont déjà prononcées. Si on nous demande - on nous le

inculpations, et certaines d'entre elles sont déjà prononcées. Si on nous demande - on nous le demandera et on nous le demande déjà - de mettre en pratique, d'exécuter certaines des propositions du juge d'instruction, nous sommes totalement à sa disposition, pour ce qui nous concerne.

- Pour ce qui concerne les autorités libyennes, il leur appartiendra de faire savoir, déjà elles doivent savoir certaines choses, de quelle manière elles sont disposées à tenir compte de nos décisions d'ordre judiciaire.\

` suite réponse sur le terrorisme libyen ` Enfin le gouvernement lui, est là pour faciliter la tâche de la justice, d'autant plus qu'il a profondément à coeur de ne pas laisser impuni l'assassinat de nos compatriotes et des autres personnes qui se trouvaient dans l'avion d'UTA. C'est une démarche dont j'ai déjà dit ce que je pensais lorsque j'ai été interrogé par certains de vos confrères l'autre jour à Bonn, et je maintiens mes propos. Nous avons l'intention de pousser cette affaire aussi loin que la justice française nous le demandera.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vu l'exacerbation des rapports entre la Libye et la France et d'une manière générale entre la Libye et certains pays occidentaux, ne croyez-vous pas qu'actuellement le Sommet de Tunis entre les pays du Maghreb arabe et ceux de la Méditerranée occidentale du nord risque d'être compromis d'une part ? D'autre part, monsieur le Président, il y avait une proposition pratique tunisienne partagée par l'ensemble des pays maghrébins et africains qui a été faite par le Président Ben Ali concernant un fonds de recyclage de la dette. Est-ce que sur une telle proposition au niveau de cette Conférence, on a avancé un peu ?

- LE PRESIDENT.- Le Président Ben Ali sera à Paris, il viendra me voir dans quelques jours. On aura l'occasion de préciser un certain nombre de choses. Quant à la marche intérieure de l'Union des pays du Maghreb, cela est de leur seul ressort. Il est évident que la manière dont la Libye est déjà mise en cause - elle peut l'être davantage encore sur les attentats en question - peut créer entre la Libye et ses partenaires d'Afrique du nord, un certain nombre de problèmes ou de difficultés. Il est en effet à l'heure actuelle prévu une réunion des pays d'Afrique du nord et des pays d'Europe qui souhaitent s'entendre sur un certain nombre de dispositions internationales concernant la Méditerranée, particulièrement la Méditerranée occidentale. Les Etats en présence continueront d'être les Etats. Quant au jugement à apporter sur les personnes, cela naturellement est une question un peu différente mais la France dira ce qu'elle aura à dire lorsque la justice sera conclue sur la responsabilité de l'Etat lui-même. Cela n'ôte rien à notre désir de voir la réunion méditerranéenne se poursuivre et réussir.\

QUESTION.- Je suis du Laos. Je représente un journal franco-laotien et le Laos est entré à part entière dans la francophonie. Je sais que le ministre va aller bientôt au Laos, je sais que vous savez aussi qu'au Laos il existe un seul parti. Les autres partis d'opposition sont soit interdits, soit les responsables sont en prison. Est-ce que la francophonie peut faire quelque chose pour aider le Laos dans la voie de la démocratisation ?

- LE PRESIDENT.- La francophonie s'est exprimée tout le long d'une résolution. Cette résolution a été adoptée, c'est ce que l'on appelle "la charte" ou "la déclaration de Chaillot". Elle ne présente aucune équivoque sur son choix fondamental pour l'évolution vers la démocratie lorsque la démocratie n'existe pas encore. Chacun de ses membres doit se plier à cette décision qui a été adoptée ce matin sous ma présidence à l'unanimité. Bien entendu, cela peut supposer pour certains pays plus de difficultés que pour d'autres car ils partent de plus loin, et c'est là qu'il faut aller sans quoi nous serions mal à l'aise entre nous.\

QUESTION.- Monsieur le Président on sait bien qu'il y a un problème de frontières entre la Mauritanie et le Sénégal. Je voudrais savoir s'il y a un processus, une démarche assez sérieuse pour pouvoir résoudre ce problème au niveau de la famille francophone ?

- LE PRESIDENT.- J'espère que oui. Le Sommet francophone a notamment permis, parce qu'ils étaient là, une rencontre entre le Président Diouf et le Président Taya, je les ai moi-même rencontrés l'un et l'autre puis je les ai vus alors qu'ils étaient ensemble. Je ne peux préjuger du résultat des conversations et le cas échéant des échanges de vue diplomatiques qui auront lieu mais ce qui est vrai, c'est que j'ai ressenti le vif désir des deux Présidents d'en finir avec un état latent d'hostilités très dommageable à leurs intérêts. Il convient maintenant d'examiner pour eux

des problèmes d'indemnisation, de mise en état des responsabilités respectives et tout cela n'est pas du tout de mon domaine, ce sujet, mais ce qui est vrai c'est que l'amorce pour une réconciliation est déjà derrière nous. De quelle manière est-ce que cela suivra, cela dépendra des chefs d'Etat et de leurs gouvernements, c'est de leur seul ressort.\

QUESTION.- Une question à deux temps au sujet d'Haïti. Je ne sais pas si certains Etats francophones présents au Sommet vous en ont parlé, mais en tous cas il nous en ont parlé. Certains se sont étonnés que dans l'affaire d'Haïti, la France ait renoncé à sa très ancienne tradition diplomatique, qui était de reconnaître les Etats et non pas les régimes. Alors ce que je voudrais savoir, c'est si la reconnaissance maintenue pour le Président Aristide est une entorse à cette doctrine ou bien est-ce que c'est une nouvelle pratique diplomatique française ? D'autre part, concernant également Haïti puisque la francophonie est sur une base culturelle, certains s'étonnent que, à l'égard du peuple haïtien, les Etats francophones aient demandé à l'Agence de coopération de couper toutes relations, ce qui va donc priver le peuple haïtien de l'apport linguistique et culturel francophone de cette institution et qui risque de le pénaliser alors que, je crois, il n'est pas vraiment responsable de la chute du Président Aristide ?

- LE PRESIDENT.- Eternel problème. Est-ce que la France en cette affaire fait une inflexion à sa tradition diplomatique ? Peut-être bien. Nous avons invité le Président Aristide qui a été élu démocratiquement. Il a été renversé par un coup d'Etat militaire sanglant, nous avons maintenu l'invitation. Il aurait paru extrêmement déplaisant de ne pas tenir compte du fait que l'invitation était lancée et que nous avons à maintenir les plus grands égards à l'égard du Président Aristide. C'est vrai, nous reconnaissons les Etats. Il arrive aussi que certains Etats, la manière dont ils sont conduits, se voient mis au banc de la Société des Nations qui se réfère à des principes démocratiques. Cela peut vous choquer naturellement, vous en avez le droit mais moi cela ne me choque pas. Pour le reste vous dites "certains s'étonnent" £ naturellement, mais j'aimerais bien moi que ce soit ces certains-là qui s'adressent à moi car par l'intermédiaire aussi remarquable qu'il soit des journalistes tels que vous c'est une tâche un peu difficile, ces certains-là je ne sais pas qui c'est. Alors quand je saurai de qui il s'agit, je vous répondrai.\

QUESTION.- Monsieur le Président, lors du discours d'ouverture de ce quatrième Sommet, le Président béninois et beaucoup d'autres se sont inquiétés quant à la possibilité pour la communauté francophone de prendre véritablement, à bras le corps, les moyens de la restauration du rôle international du français et de l'importance mondiale du français. Certains s'inquiètent de voir la communauté accorder uniquement de l'importance à des effets médiatiques ou spectaculaires mais pas forcément s'attacher à des programmes en profondeur. Notamment aller contre la dégradation de l'enseignement du français en Afrique, restaurer le rôle de la langue française comme langue internationale dans les grandes organisations internationales, ou véritablement produire des milliers d'heures d'images télévisuelles nord-sud pour faire face au flux anglo-saxon. Pensez-vous qu'après les orientations adoptées lors de ce quatrième Sommet, l'inquiétude doit disparaître et pensez-vous que l'on va dans le bon sens ?

- LE PRESIDENT.- Mais, monsieur, vous avez parfaitement raison dans tout ce que vous venez de dire. C'est le souci majeur ou cela devrait l'être. Où serait la francophonie si personne ne parlait plus français ? En dehors de la France et encore ! Je lis beaucoup et j'écoute beaucoup et j'ai souvent l'impression que le français n'est pas toujours scrupuleusement respecté par ceux qui l'emploient. Cela arrive à chacun d'entre nous mais enfin quand c'est un système c'est un peu fâcheux.

- Alors, que puis-je vous dire, sinon que je crois vraiment que ce serait injuste d'avoir une conclusion pessimiste pour les moyens audiovisuels. Car, précisément au cours de ce sommet, certaines avancées ont été décidées qui sont fort intéressantes. Et déjà les résultats, notamment de TV5, sont perçus d'une façon extrêmement sympathique et optimiste par la plupart des pays qui la reçoivent et d'ailleurs par beaucoup d'autres qui la demandent.

- Sur le plan de l'écrit, parce que là nul n'en manque, c'est davantage sur le plan de l'enseignement qu'il faut faire un très gros effort. Et cet effort reposant souvent sur les investissements publics, la lourdeur de la charge est telle qu'évidemment, on n'arrive pas à faire

suffisamment. Je suis le premier à en convenir, et je considère comme vous que c'est un axe majeur qu'il faut absolument défendre à travers les années prochaines.

- Quant au français dans les enceintes internationales, c'est une guérilla constante. Chaque fois que j'apprends que tel congrès, notamment scientifique, là où la langue française reconnue comme obligatoire n'est pas employée, chaque fois j'adresse des réprimandes aussi sévères que possible à l'égard de ceux qui n'ont pas respecté notre contrat. Quand j'entends dire, ce qui arrive trop souvent, que des représentants de la France ont oublié de s'exprimer en français, cela a le don d'exaspérer tout ceux qui aiment leur pays et leur langue. Ceux qui commettent ce genre d'erreurs graves doivent considérer qu'ils en supporteront les conséquences dans leur carrière.\

QUESTION.- La question sera à double sens. La première concerne son excellence M. le Président Abdou Diouf de la république du Sénégal : monsieur le Président, on vous a entendu faire l'apologie de Radio France Internationale. Ne pensez-vous pas qu'il faille défendre l'existence d'une véritable radio africaine, telle qu' Africa no 1, sur la France et bien sûr sur l'Europe ?

- Ma deuxième question concernera M. François Mitterrand. Nul ne conteste l'importance d'un tel Sommet francophone. Mais les Parisiens se sont plaints des embouteillages occasionnés par ce Sommet. Est-il envisagé, à l'avenir, de décentraliser un tel Sommet, dans l'hypothèse où il se tiendrait de nouveau à Paris ?

- LE PRESIDENT DIOUF.- Dans mon discours, j'ai effectivement parlé des performances de Radio France Internationale, et je le pensais sincèrement. Après mon discours, j'ai eu deux séries de réactions de la part de mes collègues chefs d'Etat. Les uns, la plupart, m'ont dit : "monsieur le Président, nous sommes d'accord sur tout ce que vous avez dit, mais sur ce point-là nous ne sommes pas d'accord avec vous ". Cela ne signifie pas que Radio France Internationale n'ait pas fait de performance, mais que peut-être les nouvelles diffusées concernant ces Etats ne plaisaient pas aux chefs d'Etat ou aux gouvernements de ces pays. Donc, cela revient un peu à votre question, mais cela n'enlève rien au rôle important de Radio France Internationale. La deuxième réaction, la deuxième série de réactions, c'est qu'on m'a dit, effectivement, que je n'avais pas parlé d' Africa no 1. Et je suis tout à fait d'accord pour considérer qu' Africa no 1, aussi, peut jouer un grand rôle dans le domaine de la radiodiffusion francophone. Voilà ma réponse à votre question.

- LE PRESIDENT.- Je vais vous dire, monsieur, que moi aussi je déteste les embouteillages. Vous allez me dire : "vous n'en avez jamais, vous passez ". Dans ma vie quotidienne, je n'ai pas d'escorte, pas de motards, pas de "pimpon" ! J'attends moi aussi aux carrefours et je n'aime pas cela. J'observe qu'il y a beaucoup de congrès, de réunions, contre lesquels je peste, en disant : mais qu'est-ce qu'ils ont à se réunir tout le temps à Paris ? On ne peut plus circuler. J'approuve profondément ce que vous dites.\

LE PRESIDENT.- ` Suite réponse sur une délocalisation du Sommet des pays francophones `

- La difficulté est matérielle. Comment faire ? On a commencé dans les réunions internationales, notamment les réunions bilatérales des sommets inter-européens, à se rendre dans un certain nombre de villes de province, et on fait bien. D'ailleurs nous sommes pour la délocalisation dans beaucoup de domaines. Mais on s'aperçoit qu'en raison de la centralisation excessive et séculaire de la France, les équipements sont à Paris. Et là, d'une certaine manière, on a dû improviser ce sommet à Paris, parce qu'il n'était pas prévu à Paris. Il devait avoir lieu au Zaïre. Et nous n'avions pas demandé à ce qu'il ait lieu de nouveau en France, alors qu'en 1986 le premier sommet s'était déjà tenu dans notre pays. On a fait le tour, on a demandé aux uns et aux autres et finalement ils se sont tous accordés pour dire : "en raison du peu de temps que nous avons pour nous organiser, il faut que la France réunisse ce sommet". Et où a-t-on des équipements suffisants pour réunir tant de personnalités et avec eux tant d'experts et le jour venu, tant de journalistes ? Où disposer de tous ces équipements de travail administratif indispensables ? Il eut été sans doute préférable de le faire dans une autre ville. Mais, finalement, cela a eu lieu à Paris. Cela justifie quand même une autre question. Faut-il que Paris cesse d'être une grande capitale internationale ? C'est vrai que lorsque l'on a réuni dans les mêmes lieux de l'avenue Kléber la conférence de la Paix pour le Cambodge, il n'y a pas longtemps, ils ont entendu les mêmes plaintes

conférence de la Paix pour le Cambodge, il n'y a pas longtemps, j'ai entendu les mêmes plaintes. Cela a duré moins longtemps, c'est tout. Fallait-il que la conférence pour la Paix au Cambodge n'ait pas lieu à Paris ? C'est la France qui avait joué le rôle principal et qui, en accord avec de nombreux pays du sud-est asiatique, était parvenue à régler ce problème et participe encore d'ailleurs très activement à la mise en place du régime unitaire du gouvernement du Cambodge. Fallait-il que ce soit ailleurs qu'à Paris ?

- Lorsque nous avons réuni la conférence de la CSCE qui a mis fin à l'Europe de Yalta, mis fin aux blocs militaires, rétabli la paix, hors des conflits régionaux en Europe naturellement, c'est à Paris que cela a eu lieu. Il ne fallait pas que ce soit à Paris ? Peut-être ! De même pour la conférence sur l'interdiction des armes chimiques : cela a eu lieu à Paris. Il ne fallait pas, peut-être ? De même les deux conférences des pays les moins avancés, c'est-à-dire l'un des débats les plus importants pour tenter de réduire le sous-développement : fallait-il que ce ne soit pas à Paris ? On pourrait demander à Bruxelles, en effet, ou à Madrid, ou à Genève de nous relayer. Mais peut-être aussi l'intérêt de la France est-il de montrer que ce pays continue d'être accueillant, même s'il doit subir quelques inconvénients. Ce qui est vrai, ce qui est le cas.

- Pourquoi toujours la capitale ? Eh bien parce que Paris est depuis longtemps la capitale de la France. Nos prédécesseurs, depuis les plus anciens rois de France, en passant ensuite par la Révolution française, par les Empires et la troisième République, ont toujours tout fait à Paris. A mon avis, cela correspondait à un moment de l'histoire, cela commence à changer. J'espère qu'il me sera possible un jour, sans pour autant vider les lieux, car Paris mérite aussi d'être reconnue comme capitale dans le monde entier, d'essayer d'aller ailleurs. Voilà, vous voyez qu'on peut très bien se concilier.\

QUESTION.- On a ajouté la conditionnalité démocratique à la conditionnalité économique et financière. D'ailleurs à ce propos, on a noté une différence de ton entre la France et le Canada aujourd'hui. Comment la francophonie et en particulier les pays industrialisés du nord comptent-ils s'impliquer s'ils sont dans la francophonie, pour aider les pays du sud, en particulier les pays africains, à résoudre les graves problèmes économiques et sociaux qui sont nés justement ou accentués par ces politiques d'ajustement et autres ? Le Président Abdou Diouf est très sensible à la question de la démocratie économique puisque lui-même a averti que si vous ne nous aidez pas plus le flux d'immigration ne s'inversera pas et ce sera la catastrophe pour tout le monde.

- LE PRESIDENT.- Les pays impliqués dans la francophonie, dans la liste des pays européens et industriellement avancés ne sont pas très nombreux. Il s'y ajoute le Canada et le Québec. Il se trouve précisément que c'est la France qui occupe le premier rang parmi les pays qui se trouvent en tête de l'aide aux pays endettés et aux pays en voie de développement. C'est donc elle qui fait, par rapport à son revenu national, le plus gros effort pour soutenir le développement des pays africains.

- Le Canada est immédiatement à ses côtés dans chacune de ses actions ainsi que la Belgique. Je ne veux pas faire un palmarès, donc j'arrête là mon explication. Ce que vous demandez là, il y a longtemps que cela a été entrepris. Si nous sommes en tête des pays que je cite pour les aides de toutes sortes dans le cadre des dispositions internationales, nous sommes également un pays qui, consacrant plus de 0,5 % de son produit intérieur brut à ces aides, n'en oublie pas pour autant, dans le cadre de la coopération, de consacrer tous les jours des crédits importants pour des investissements. On ne peut pas tout faire, loin de là. On ne fait pas assez, par rapport aux contribuables français. On fait déjà beaucoup, par rapport aux besoins de ces peuples. On est loin de faire tout ce qu'il faudrait, mais en tout cas, ce n'est pas à nous qu'il faudrait adresser ce reproche. On peut dire que vraiment la France s'est mobilisée pour aider ses amis. Et d'autre part, pour remplir une mission internationale qui nous paraît d'une plus haute importance car je ne crois pas qu'il y ait à l'heure actuelle de sujet plus difficile, de menaces plus graves pour la paix du monde, bien entendu pour sa prospérité, que le problème du sous-développement. C'est ce qu'il y a de plus dangereux, de plus grave. Je terminerai en vous disant que toutes les initiatives pour la réduction et l'abolition de la dette internationale, ou pour que soit décidé un certain nombre de mesures pouvant rétablir ou tenter de rétablir les termes de l'échange, sont d'origine française. Et quand elles ne sont pas françaises, elles sont canadiennes, au sein du

groupe des sept. Nous nous sentons vraiment à l'aise pour vous en parler tout en sachant fort bien que seul un plan mondial pourra répondre à la question et nous insistons chaque fois pour que ce plan soit mis en oeuvre.\

QUESTION.- Apparemment, monsieur le Président Diouf, la médiation française a pris le pas sur toutes les autres médiations y compris celles africaines, celle de l'OUA qui ont échoué ? Quels arguments ont pu vous convaincre, vous et M. Taya de vous rencontrer ? Qu'est-ce qui a été obtenu comme accord et qu'est-ce qu'il reste à faire ?

- LE PRESIDENT DIOUF.- Tout d'abord, une précision : la France ne fait pas de médiation en ce qui concerne le Sénégal et la Mauritanie. La France offre ses bons offices et son pays pour des contacts informels entre la Mauritanie et le Sénégal. Si vous vous en souvenez, toutes les médiations qu'il y a eues entre le Sénégal et la Mauritanie depuis le déclenchement de la crise ont été trop fortement médiatisées, trop officielles et c'est certainement le vice qui a conduit à leur échec. Nous avons donc pensé qu'il valait mieux désormais avoir des contacts informels au niveau des représentants personnels des deux chefs d'Etat mauritanien et sénégalais et la France nous a accueillis, nous a aidés, nous a facilité les choses sur le plan matériel, moral et c'est grâce à cela que nous avons pu avancer sérieusement dans le consensus, dans la solution du contentieux mauritano-sénégalais. Ayant avancé de la sorte et nous étant rencontrés tous ensemble à ce Sommet de la francophonie comme le Président Mitterrand l'a dit, il était normal que le Président Taya et moi-même nous fassions plus que nous serrer la main et nous donner l'accolade traditionnelle entre deux chefs d'Etat africains. Nous nous sommes donc retrouvés autour du Président Mitterrand, nous avons parlé dans une atmosphère chaleureuse, fraternelle et nous avons décidé de continuer la méthode des petits pas. La méthode informelle qui nous a si bien réussi jusqu'à présent. Je ne peux pas répondre maintenant à la suite de votre question. J'ai envoyé des missions à tous les chefs d'Etat membres de l'UMA islamiques. Je reçois des réponses. La plupart des chefs d'Etat me disent qu'ils viendront au niveau le plus élevé mais les délégations n'ont pas encore toutes précisé le niveau de leur représentation.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous venez de rencontrer le Président égyptien, M. Moubarak, au moment où la France affirme qu'elle a contribué et qu'elle continuera à contribuer au processus de paix au Proche-Orient. Alors concrètement, en quoi consiste cette contribution et, à cet égard, que pensez-vous des propos de M. Lionel Jospin disant en Israël que sans les Etats-Unis la Conférence de Madrid n'aurait pas abouti.

- LE PRESIDENT.- La Conférence de Madrid n'a pas encore abouti. Vous voulez dire ne se serait pas réunie ? C'est tout à fait vrai. Les Etats-Unis d'Amérique et spécialement M. Baker ont avec une patience extrême, une grande résolution, réussi à obtenir la convocation et la tenue de cette Conférence. Donc, M. Lionel Jospin a dit quelque chose d'absolument exact contre lequel il n'y a rien à dire. J'ai en effet rencontré le Président Moubarak, j'ai eu le plaisir de le recevoir avant-hier. Le centre de nos conversations n'a pas été cette conférence. Cette conférence se déroule avec ses participants tout au plus nous sommes-nous souvenus que nous avons été lui et moi les premiers à demander la réunion d'une conférence internationale sur le problème entre Israël et les pays arabes. De même que j'avais été l'un des rares hommes politiques français à l'époque à approuver la démarche de Camp David qui avait été condamnée par l'ensemble du personnel politique français. Je ne m'étais pas fait d'illusion. L'affaire de Camp David avait ceci de bon qu'elle aboutissait à la paix entre l'Egypte et Israël et ceci d'inopérant que traitant de l'avenir des Palestiniens sans les Palestiniens cela n'avait aucune chance d'aboutir. Maintenant les Palestiniens sont impliqués. Ils ne le sont pas tout à fait dans les conditions qui auraient été souhaitables mais ils le sont. Donc, je continue de former des vœux ardents pour la réussite des négociations en vue d'établir la paix au Proche-Orient, ce qui suppose des renoncements mutuels. Espérons que chacun s'inspirera de son devoir au regard de la paix dans le monde.

- La contribution de la France ? Concrètement, nous ne sommes pas membres de la conférence et nous continuons d'encourager les différents participants qui nous demandent notre avis. C'est le cas de plusieurs d'entre eux en leur disant : "essayez de réussir cette tentative", nous les encourageons.\

QUESTION.- Monsieur le Président, pour le Sommet de 1995, la France soutient-elle le fait que ce Sommet de la francophonie se tienne à Hanoï et si oui cela est-il compatible avec le programme de démocratisation adopté ici ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur Bromberger, cela fait beaucoup de si. Il est difficile de prendre des positions politiques sur le conditionnel. S'il a lieu en 1995 à Hanoï ? On vient tout juste de décider qu'il aurait lieu en 1993 à l'île Maurice. Différents candidats se feront connaître certainement d'ici-là, Hanoï représente un pays que nous sommes heureux de voir siéger parmi les francophones mais le problème des institutions intérieures peut en effet se poser.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous ne craignez pas que s'instaure une francophonie à double vitesse ? Celle officielle, ouverte, incarnée par exemple par ces Sommets qui professent des discours très généreux et l'autre qui est plutôt fermée sur elle-même. Par exemple dans votre pays on sait qu'il y a selon les sondages près de trente-huit pour cent des citoyens français qui soutiennent les thèses de M. Le Pen et que par ailleurs de plus en plus il y a une volonté de fermer les frontières françaises à travers l'instauration d'un visa d'entrée ici. Ma question est la suivante : "la France soutient aux Nations unies un candidat francophone en la personne semble-t-il de M. Boutros Ghali. Est-ce qu'il n'y a pas là le danger que demain, d'autres pays puissants avancent cet argument linguistique pour soutenir un candidat dans les compétitions internationales ?

- LE PRESIDENT.- Pour répondre à votre dernière question : s'ils ne le disent pas, ils le font. C'est vrai, je préfère que ce soit un francophone qui soit responsable d'organisations internationales dans lesquelles le français est une langue obligatoire.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez reçu le Président Paul Biya qui était invité, je suppose, à ce Sommet. Or, cette invitation se passe au même moment où le Président Paul Biya refuse la Conférence nationale souveraine et a à son actif environ 200 morts, lui le meilleur élève de la France. L'observatrice partielle que je suis - puisque "La Voix du Cameroun" est un journal d'opinion - se dit que sa présence ici signifierait le soutien actif de ce Sommet au processus de démocratisation engagé au Cameroun. Je dis bien l'observatrice partielle. Je voudrais savoir monsieur le Président si cette interprétation est la bonne ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez raison d'être partielle dans un domaine pareil. Oui, nous encourageons le processus de démocratisation au Cameroun comme ailleurs et j'ai reçu en particulier le Président Paul Biya. Sans vous révéler notre conversation je dois dire que j'ai trouvé des dispositions qui semblent pouvoir, peut-être, je l'espère, un peu satisfaire votre partialité, votre heureuse partialité, votre bonne partialité.\

QUESTION.- J'aimerais savoir quel accueil a été fait aux ONG qui étaient présentes pour la première fois, je crois, aux déclarations, aux débats ?

- LE PRESIDENT.- J'ai justement, à la fin de mon allocution de clôture, ajouté un élément : celui que vous venez d'indiquer. Et j'ai tenu à demander que le comité qui a été créé et qui va assurer la permanence des choses puisse décider un statut pour les organisations non-gouvernementales mêlées à la francophonie. C'est une revendication qui me paraît juste car il serait tout à fait dangereux d'oublier que le travail à la base est fait par beaucoup de volontaires qui montrent du dévouement, de l'expérience, de la compétence. Après tout, tout ne relève pas du ressort des Etats.\